



40 éditions à son actif

« Les Foulées Vendômoises », orchestrée par l'association éponyme, Territoires Vendômois et l'USV Athlétisme compte 40 éditions à son compte !

Présentée comme l'une des manifestations les plus vieilles du territoire, la 41e édition des « Foulées Vendômoises » se tiendra le 29 mars à Vendôme.



La formule reste identique à l'année dernière ou presque... Un 10 kilomètres comptant pour les qualifications aux championnats de France, suivi d'un relais 4x5 kms se dérouleront le matin en centre-ville. L'après-midi sera consacré aux épreuves enfants selon l'âge. Le parcours légèrement modifié par rapport à l'année dernière, sera plus roulant et moins sinueux mais toujours de place en place. Des challenges seront proposés pour les équipes du relais afin d'animer cette course plutôt conviviale. Le 41e coureur des 10 kms ainsi

que les dossards 41 des deux courses se verront remettre un cadeau, petit clin d'œil effectué au numéro du département similaire au nombre d'éditions. Les entreprises sont également invitées à participer puisqu'un challenge leur est réservé.

Cette organisation est le fruit d'une équipe dirigeante motivée composée de l'association «Foulées Vendômoises», représentée par Michel Biguier, de la communauté d'agglomération Territoires vendômois notamment avec Yannick Henriet, responsable du service des sports grâce à qui le lien entre les différents services de la ville est effectué. La mairie apporte également un soutien avec ses différents services, logistique, sport, espaces verts, police municipale... Quant à l'USV Athlétisme, elle accompagne cette manifestation avec Micheline Martin, responsable technique des courses.

A noter que plus de 250 bénévoles œuvrent au bon déroulement de cette manifestation. Toutes les conditions se trouvent réunies afin de proposer une belle journée de sport dans le Vendômois. à vos baskets !

Foulées Vendômoises, 29 mars 2020 /

Facebook : [Foulées Vendomoise](#)